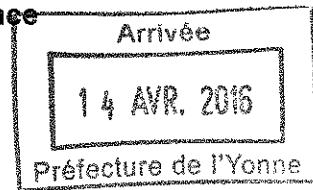


AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'YONNE

Recensement des nouvelles adhésions à l'Agence

Délibération n° CA-2016-01



Date de convocation : 09 mars 2016

Sous la présidence de Monsieur André VILLIERS, Président de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne.

- Collège des Conseillers Départementaux

Présents :

- M. André VILLIERS, Président de l'A.T.D. 89
- M. Christophe BONNEFOND, Conseiller Départemental d'Auxerre 3
- Mme Michèle CROUZET, Conseillère Départementale de Thorigny sur Oreuse
- Mme Marie EVRARD, Conseillère Départementale de Migennes
- Mme Elisabeth FRASSETO, Conseillère Départementale de Villeneuve sur Yonne
- Mme Anne JÉRUSALEM, Conseillère Départementale du Tonnerrois
- M. William LEMAIRE, Conseiller Départemental de Charny
- Mme Françoise ROURE, Conseillère Départementale de Joigny
- M. Gérard ANDRÉ, Conseiller Départemental de Saint Florentin
- Mme Isabelle JOAQUINA, Conseillère Départementale d'Auxerre 3

Excusés :

- M. Jean-Baptiste LEMOYNE, Conseiller Départemental du Gâtinais en Bourgogne
- Mme Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère Départementale de Saint Florentin
- Mme Malika OUNES, Conseillère Départementale d'Auxerre 2
- M. Yves VECTEN, Conseiller Départemental de Vincelles

- Collège des Communes et Etablissement Publics de Coopération Intercommunale

Présents :

- M. Dominique BOURREAU, Maire de Villeneuve la Guyard
- Mme Josiane BOUTIN, Maire de Chamoux
- Mme Dominique CHAPPUIT, Maire de Rosoy
- Mme Marie-Claude GARNAULT, Maire de Vaudeurs
- M. Roger PRIGNOT, Maire de Pourrain
- M. Gilles SACKPEY, Maire d'Etivey
- M. Jean CONSEIL, Représentant la Commune de Valravillon

Excusés :

- M. Michel COURTOIS, Maire de Charny Orée de Puisaye
- M. Jean-Claude LEMAIRE, Représentant la Communauté de Commune du Serein
- M. Philippe Gérard QUIRIN, Maire de Mailly le Château
- M. Gilles ABRY, Maire de Leugny
- Mme Jeannine JOUBLIN, Maire de Mailly la Ville
- M. Pierre MARREC, Maire de Saint Agnan

Vu la délibération n° AG-2015-01 de l'Assemblée Générale du 8 juillet 2015 approuvant les statuts de l'Agence Technique Départementale de l'Yonne,

Vu l'article 5 des statuts qui définit les collectivités icaunaises éligibles,

Vu les articles 6 et 14 des statuts qui disposent que "Le Conseil d'Administration délibère notamment sur (...), les demandes d'adhésion (...),

Considérant que, afin de pouvoir prendre en compte tout au long de l'année les demandes d'adhésion, le Conseil d'Administration du 8 juillet 2015 a accepté la possibilité d'être consulté par voie écrite ou par mail,

Le Conseil d'Administration confirme les approbations réalisées par mail et régularise à l'unanimité les demandes d'adhésion des collectivités suivantes :

- Aigremont
- Chamvres
- Charny Orée de Puisaye
- Compigny
- Coutarnoux
- Foissy sur Vanne
- La Chapelle sur Oreuse
- Migé
- Ormoy
- Perceneige
- Plessis Saint Jean
- Roffey
- S.A.C.E.S.A.V.I (Cézy – St Aubin/Yonne – Villecien – La Celle St Cyr)
- S.A.E.P.A. Vincelles - Vincellotte
- S.I.A.E.P. Mailly la Ville
- S.I.E.P.A. Dixmont Les Bordes
- Sougères en Puisaye
- Thizy
- Valravillon
- Villethierry

Le Conseil d'Administration enregistre également les adhésions des communes de Lavau et Saint Julien du Sault qui viennent de transmettre leur délibération.

Ces nouvelles adhésions portent le nombre total des adhésions à :

- 195 Communes
- 1 Communauté de Communes
- 10 Syndicats

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents.

Le Président
de l'Agence Technique Départementale



- Transmis au représentant de l'Etat le :